

BULLETIN MUNICIPAL



MANDAT
1995.2001

LES
NOUVELLES
DE MARENLA

N° 22

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 26 MAI 1998 - 20 H 30

ABSENT EXCUSÉ : M. RENÉ FOURNINIER (procuration à Mme Rouzé)

1. CES

Mme le Maire rappelle que la commune est toujours sans CES. L'agent d'entretien est donc obligé d'accompagner les enfants dans le car du RPI.

Une demande de stage CES a été formulée par M. Grégory Hénin, dont la situation lui permet désormais de prétendre à un autre stage de CES.

Le conseil Municipal accepte de monter le dossier avec embauche le lundi 15 juin (durée d'un an). Le stage est complété par une formation.

2. SUBVENTIONS

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que deux subventions DGE ont été octroyées à la commune pour l'installation du chauffage pour un total de 22 621.00 francs. Elle attend désormais les subventions du Conseil Général et celle (éventuelle) du Ministère de l'intérieur.

3. CHEMINS COMMUNAUX

Une subvention exceptionnelle de 10 000.00 francs a été octroyée à la commune pour la réfection du chemin du Bois Madame (40% du montant hors taxe). Le Conseil Municipal accepte donc la réalisation des travaux (1 voix contre).

Mme le Maire soulève le problème de la Rue du Bas qui se dégrade de plus en plus.

En 1999, les travaux nécessaires seront inscrits au budget communal. Des devis vont être bientôt demandés.

4. DEMANDE DE PARTICULIER

L'intéressé souhaite bétonner l'entrée de son garage.

Accord du Conseil.

5. CIMETIERE

Mme le Maire et le Secrétaire de Mairie ont

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

fait l'inventaire des places disponibles. Trois à quatre places restent libres.

D'autre part, ils ont constaté plusieurs tombes à l'état d'abandon depuis de nombreuses années. Après une procédure très longue (3 ans), la commune peut être en mesure de les récupérer. Le Conseil Municipal accepte de commencer la procédure de reprise des tombes laissées à l'abandon.

La procédure légale sera respectée : affichage, délibération, arrêté du Maire...)

6. PANNEAUX

Un panneau de croisement (gratuit) a été réclamé à la DDE pour l'intersection de la Rue de l'Eglise.

Il devrait être posé prochainement.

La DDE suggère l'installation de panneaux "50-rappel". Panneaux à la charge de la commune. Le Conseil Municipal ne souhaite pas les installer (coût important pour l'effet produit)

7. DIVERS

Demande d'une jeune agricultrice pour le dégrèvement de la taxe foncière sur le foncier non bâti.

Refus du Conseil Municipal.

8. DECLARATION UTILITE PUBLIQUE

Le syndicat intercommunal d'aménagement de la basse Vallée de Canche a demandé une déclaration d'utilité publique pour les travaux anti-érosifs du Val à dents, du lundi 8 juin au lundi 22 juin 1998.

Toute personne peut prendre connaissance du dossier aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie et consigner ses remarques sur un registre ouvert à cet effet.

Ce registre sera transmis au commissaire enquêteur.

9. SIAC

A la demande de la sous-préfecture, le SIAC souhaite que les communes puissent verser leur participation de 1999 cette année. Il n'y aura plus de participation ensuite.

Vote :

oui : 6 non : 4 blanc : 1

Séance levée à 23 h 30



Vidéo et Arts plastique, c'est super !



Comme elle l'avait déjà été proposée pendant les vacances estivales, dans les villages, l'opération "Atelier 7", réalisée par l'association Courants d'Airs, se déroule à nouveau pendant les congés de Pâques.

Financée par la communauté de communes du Val de Canche et d'Authie, celle de Fruges, le district d'Hesdin, l'agence de développement du Pays des 7 vallées, et la région, cette anima-

tion culturelle s'adresse aux jeunes de 6 à 18 ans. Elle vise à leur permettre de porter un autre regard sur le village où ils vivent, en s'exerçant à différentes techniques d'expression plastique et en développant leur créativité.

L'objectif est aussi de pérenniser une véritable animation culturelle en milieu rural, d'une part pendant les vacances scolaires mais aussi les mercredis et samedis, hors vacances, tout ceci

sans participation financière des familles.

La semaine dernière, Gilles Lecomte pour la vidéo et Emmanuelle Laumirand, pour les arts plastiques, ont sillonné le canton. Etaient concernés les enfants de Marenla, Loison sur Créquoise et Bois Jean.

Avec les crates grasses, l'encre, la peinture ou le camescope, les enfants ont redécouvert leur village et pris conscience du patrimoine,...



Traditionnel banquet des anciens combattants



Comme une année passe vite, le traditionnel banquet de l'association des anciens combattants de Marenla avait lieu dimanche dernier.

Autour du président M. Raymond Hénin avaient pris place Mme Jacqueline Rouzé, maire de la commune, des membres de l'association et amis.

Le menu préparé par Mme Cornuel a une fois de plus comblé les convives.

